



Syndicat des Producteurs de Bleuets du Québec
 112, de l'Église, suite 207, Dolbeau-Mistassini, QC G8L 4W4
 Téléphone : 418 276-6336 Sans frais : 1 888 788-0760
 Télécopieur : 418 276-7265 Courriel : glaprise@spbq.ca

Dans ce numéro :

Mot du président	1
Mot du directeur	4
Recherche et innovation	6
Site internet du SPBQ	7
Réseaux sociaux	7
Zoom sur nos activités de relations publiques	8
En pièces jointes	9

Mot du président



Chers producteurs et chères productrices,

Je m'adresse à vous aujourd'hui pour vous entretenir sur différents sujets qui peuvent vous intéresser.

En juin dernier, nous avons rencontré la direction régionale de la Financière agricole du Québec sur nos préoccupations en regard de la situation financière des producteurs lorsque le prix ne couvre pas le coût de production. Le message de Monsieur Lefebvre : « *-Il faut attendre le déclenchement des programmes Agri, réévaluer la situation après la récolte 2017. Pour ceux dont les bleuetières sont financées, voir avec vos créanciers pour les rassurer et discuter de possible report de capital.* »

En juillet, nous avons eu des rencontres politiques avec l'attaché de notre député, Monsieur Couillard, afin de les sensibiliser à la situation des producteurs de bleuets sauvages de la région et de l'impact sur notre économie. Actuellement, ils ont demandé au MAPAQ de faire le portrait de la situation. Nous aurons d'autres rencontres prochainement.

Suite à notre rencontre avec Monsieur Marcel Groleau le 21 juillet dernier, le président de l'UPA a accepté de venir discuter avec les membres du conseil d'administration. Il s'est également adressé aux producteurs et aux intervenants de l'industrie présents lors de la Journée Champ du 28 juillet dernier qui a réuni près de deux cents personnes. Monsieur Groleau a réitéré l'engagement de son organisation pour s'assurer que les producteurs aient un véritable filet de sécurité dans un contexte où ils doivent faire face à de nombreux défis sur lesquels ils n'ont

aucun contrôle. Au nombre de ces enjeux, on compte l'évolution des marchés, la volatilité des prix, les ravageurs, les maladies ainsi que les aléas climatiques. Les producteurs de bleuets sauvages de toutes les régions du Québec doivent ainsi pouvoir compter sur des programmes de gestion de risques stables, efficaces, flexibles et adéquatement financés.



Photo : TCL Media Denis Hudon

C'est ainsi que l'UPA et le SPBQ unissent leurs efforts pour multiplier les interventions auprès du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec, Monsieur Laurent Lessard, ainsi que Monsieur Couillard et la Financière agricole du Québec (FADQ), pour que les producteurs de bleuets sauvages aient accès, entre autres, à des programmes comme Agri-Stabilité, Agri-Québec+, Agri-Québec et Agri-Investissement adaptés à la production.

« -Nous voulons trouver des solutions pour que nos producteurs puissent abaisser leurs coûts de production dans la perspective où les fluctuations de marchés nuisent à la rentabilité des entreprises », ai-je pour ma part fait valoir auprès des producteurs présents. Malgré le fait que les producteurs de bleuets soient éligibles aux différents programmes d'aide de la FADQ, le SPBQ constate que cette aide risque de ne pas être suffisante, à la lumière des difficultés rencontrées par les producteurs.

Lors de la récolte 2016, nous avons mandaté le Club Conseil Bleuets afin d'estimer les pertes au champ lors de la cueillette. À la remise du rapport, j'ai constaté que les résultats sont assez impressionnants. Certains me diront que c'est impossible d'obtenir des résultats semblables, mais je dois vous répondre que ça nous donne une très bonne idée de la situation. Les résultats se situent entre 9% et 58% de pertes au sol; ce qui représente une perte moyenne de 32% de bleuets qui tombent au sol. Pensez au montant d'argent qui se perd ! Nous avons à

sensibiliser nos producteurs à cette réalité. Il serait avantageux pour tout un chacun d'améliorer leurs façons de cueillir leurs bleuets. En cette période où les prix sont bas, vu qu'en 2016, il y avait un prix de 0,30 \$ la livre, il serait primordial d'améliorer nos méthodes afin d'augmenter les revenus. En 2017 nous aurons combien ? Les pertes au sol pourraient être pour plusieurs le manque à gagner pour équilibrer leur rentabilité.

Nous avons rencontré Monsieur Gilbert Lavoie, économiste-conseil des Forest Lavoie Conseil pour discuter de l'état des marchés du bleuets sauvage. La récolte 2016 a été très abondante partout dans le monde; ce qui n'aide pas pour obtenir un meilleur prix. Pour la présente année 2017, aucune rencontre n'a eu lieu avec les transformateurs pour discuter de la première avance. Elle devrait avoir lieu cette semaine. La convention prévoit que cette avance doit être fixée une semaine avant la récolte.

Nous avons donné un mandat à une firme spécialisée dans l'analyse du coût de production (CECPA) afin d'actualiser les données pour nos bleuetières. Le rapport final sera déposé à l'automne 2017. S'il est concluant, nous allons le présenter à la Financière agricole du Québec. Ce rapport pourrait être un avantage pour les producteurs qui subissent des pertes par le gel ou par toutes autres intempéries. La dernière évaluation avait été faite en 1999 et le coût de production était à 0,28 \$ la livre. Selon le rapport préliminaire déposé mi-juillet, l'augmentation du coût de production semble se confirmer.

Dans le dossier de la convention, il n'y a eu aucune rencontre depuis l'assemblée générale du mois d'avril. Nous avons travaillé avec les nouveaux membres du comité de mise en marché. Messieurs Nicolas Pedneault, Christian Dessureault et Paul-Henri Girard. Ces derniers nous assisteront afin d'élaborer le meilleur plan de convention possible pour les producteurs. Nous espérons reprendre les rencontres après la récolte 2017.

Depuis le mois d'avril, j'ai eu la chance d'être invité à rencontrer certains producteurs et productrices. J'ai apprécié ces échanges et je suis à l'écoute des problèmes rencontrés dans le milieu. Si vous désirez organiser des rencontres de 5 à 10 personnes, je demeure disponible pour aller discuter du travail effectué par votre organisation durant l'année et des limites que nous rencontrons dans ce secteur.

Au plaisir de vous voir !

Je vous souhaite une bonne récolte 2017,

Ghislain St-Pierre, président

Mot du directeur général



À l'approche de la récolte de bleuets, le Syndicat des producteurs de bleuets du Québec désire rappeler aux producteurs l'essentiel de leurs devoirs et obligations en vertu des conventions de mise en marché homologuées par la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Elles s'adressent aux producteurs de bleuets visés par le *Plan conjoint des producteurs de bleuets du Saguenay-Lac-Saint-Jean* et à tous les acheteurs du territoire. Les producteurs et cueilleurs ont l'obligation de vendre le bleuet à un acheteur signataire de convention.

Voir à la fin du présent, le tableau des signataires des conventions en règle pour la saison 2017. Vous y retrouverez en bleu ceux qui ont confirmé leur intention d'acheter sur le territoire cette saison.

Convention Bleuetière

Étant donné que la nouvelle convention ne sera pas signée avant la récolte, voici l'article de la convention actuelle qui régit ce genre de situation : **Article 14.01, alinéa 2** : Tant qu'elle n'est pas renouvelée ou remplacée, la présente convention continue de régir les parties. Ce sont donc les conventions signées en 2008 qui continuent de s'appliquer pour les bleuetières et la forêt. Pour le bleuet frais, les conventions sont signées chaque année.

Mouche du bleuet et exigences de l'ACIA

Voici un rappel de l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) concernant la mouche du bleuet. Cette organisation gouvernementale a la responsabilité de faire appliquer la Loi sur la protection des végétaux :

- Les industriels sont accrédités et doivent respecter les directives de l'Agence;
- L'Agence assure un suivi très serré tout au long de la récolte. Une première visite est effectuée avant la récolte afin de rappeler les directives et signer les ententes de certification (PCB);
- Les transports de bleuets non congelés des régions réglementées vers notre région sont suivis du début à la fin;
- Afin de s'assurer que la mouche n'entre pas dans la région, des pièges sont installés au tour des usines et au site d'enfouissement des résidus. Pour le contrôle dans les bleuetières, des pièges sont installés dans les bleuetières réparties dans toute la région.

Infos Marchés

Depuis bientôt cinq ans votre organisation mandate Forest Lavoie Conseil et Rémy Lambert pour suivre l'état des marchés et produire un feuillet d'informations sur les conditions des marchés des bleuets sauvages. Je vous invite à lire celui de juillet. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à nous joindre au bureau.

Activités de relations publiques

Lors de la visite de Monsieur Justin Trudeau et de Monsieur Philippe Couillard à Roberval, j'ai profité de l'occasion pour leur remettre des bleuets sauvages et du chocolat aux bleuets des Pères Trappistes. J'ai rappelé l'importance de poursuivre les discussions avec la Chine et l'impact pour notre industrie d'un accord avec ce pays. J'ai aussi rappelé à Monsieur Couillard que le support aux producteurs est important afin de conserver la position du Québec dans cette industrie.



En conclusion, je vous souhaite une excellente récolte 2017. Après deux ans de préparation, prenez bien soin de le récolter dans les meilleures conditions possibles sans trop en laisser au sol. Penser qualité dans chacune de vos étapes de travail apportera des gains à tous.

Gervais Laprise, directeur général

CONVENTIONS DE MISE EN MARCHÉ 2017		
BLEUETIÈRE	FORÊT	BLEUETS FRAIS
BLEUETS SAUVAGES DU QUÉBEC 418-343-2410	BLEUETS MISTASSINI 418-276-8611	BLEUETS MISTASSINI 418-276-8611
BLEUETS MISTASSINI 418-276-8611	COOP LA MANNE BLEUE 418-276-2035	9324-9910 QUÉBEC INC. DAVID PLOURDE 418-276-9313
COOP LA MANNE BLEUE 418-276-2035	AZURCO 418-679-4577 poste 327	NUTRABLEU 418-515-9554
OXFORD FROZEN FOODS 418-239-0432, 418-276-2029	OXFORD FROZEN FOODS 418-276-8300	BLEUETS DE CHOIX 418-275-1915
FRUIT D'OR 819-385-1058	SYLVAIN SAINT-GELAIS 418-540-1677	9303-5111 QUÉBEC INC. LUC TREMBLAY 418-515-9000
SYLVAIN SAINT-GELAIS 418-540-1677	CRÉMIÈRE DU NORD 418-276-3010	CHOCOLATERIE DES PÈRES TRAPPISTES 418-276-1122
BLEUETIÈRE DU CAP BLEU DENIS LAPOINTE 418-540-1896		COOP DES DEUX RIVES 418-274-2910 Poste d'achat: P'tit Marché 925, St-Cyrille Normandin, Poste d'achat: Kiosque André Lévesque 191, Marcotte Roberval,
		MARCHÉ WALLBERG DOLBEAU 418-274-2910
		LES DÉLICIES DU LAC ST-JEAN 418-515-0359
LES ACHETEURS SURLIGNÉS EN BLEU SONT ACTIFS EN 2017		

Recherche et innovation



Dans « *Le coin des producteurs* » du site Internet du SPBQ, vous pouvez prendre connaissance de la dernière « Capsule recherche » publiée en juin 2017 qui aborde plusieurs thématiques reliées de près ou de loin à la culture du bleuets sauvage.

Par exemple, on y retrouve de l'information sur les robots destinés au désherbage mécanique dans la section « Nouvelles technologies, innovation et curiosités ». Deux applications aidant à la localisation des ruchers sont présentées à la section « Pollinisateurs ».

Je vous invite donc à lire cette capsule qui est rédigée en format condensé pour vous, chers producteurs et productrices, en suivant ce lien : <http://perlebleue.ca/recherches/capsules-recherche>.

Mireille Bellemare, professionnelle en recherche et innovation

Site Internet du SPBQ



Nous vous invitons à consulter le site Internet du SPBQ au « www.spbq.ca » ou via le « www.perlebleu.ca ».

Ce mois-ci, procurez-vous un petit peu de fraîcheur avec la boisson « **Fraîcheur pétillante aux bleuets sauvages du Québec** ».

Vous désirez consulter une de nos recherches ? Vous trouverez plusieurs résultats sur le www.perlebleue.ca (www.spbq.ca) en vous rendant dans l'onglet « *Le coin des producteurs* » ou encore en suivant le lien :

- <http://perlebleue.ca/recherches/projets-de-recherche>.

Toujours dans « *Le coin des producteurs* », vous pourrez prendre connaissance des « Capsules recherche » rédigées spécialement pour vous en vous rendant au :

- <http://perlebleue.ca/recherches/capsules-recherche>.

De plus, « *Le coin des producteurs* », vous permet de consulter le « Classeur recherche » portant sur des sujets variés :

- <http://perlebleue.ca/recherches/classeur-recherche>.

Réseaux sociaux



La perle bleue suscite de plus en plus d'attention sur les réseaux sociaux.

Suivez-nous sur [Facebook](#), sur [Pinterest](#), et maintenant sur [YouTube!!!](#) Cherchez-y la chaîne « *Le bleuet, perle des p'tits fruits* » ou suivez ce lien : <https://www.youtube.com/channel/UCT3dD-gk2FUWCArApcZdDPw> et vous pourrez y visionner, entre autres, quelques-unes des conférences présentées à la Journée Bleuet et des vidéos en lien avec l'industrie du bleuet.

Un petit « *clik* » pour « *aimer* » et « *partager* » votre amour du bleuet sauvage avec les consommateurs !

Zoom sur nos activités de relations publiques

Un nouveau site Internet pour les amateurs de bleuets sauvages d'un bout à l'autre du pays

Depuis quelques mois déjà, l'équipe de Massy Forget Langlois travaille étroitement avec l'Association des producteurs de bleuets sauvages de l'Amérique du Nord/Wild Blueberry Association of North America (WBANA) pour le développement de la version canadienne du site Internet de la WBANA.

Ce nouveau site, qui verra le jour très prochainement, comprend une foule de renseignements adaptés au marché canadien, notamment sur la culture locale du bleuets sauvage, sa valeur nutritionnelle par portion selon « Le guide alimentaire du Canada », ses points de vente au pays, de délicieuses recettes, et encore plus.

Ainsi, les consommateurs de ce petit fruit auront un rendez-vous à ne pas manquer sur les sites :

www.wildblueberryassociation.ca – pour la version en anglais;
www.wildblueberryassociation.ca/fr – pour la version en français.

Les producteurs de bleuets sauvages seront particulièrement fiers de ce projet puisqu'il répond aux besoins grandissants d'une clientèle à la recherche d'information crédible et intéressante, tout en rappelant les renseignements déjà prisés par les adeptes de la perle bleue, dont les bienfaits des bleuets sauvages sur la santé.

Journée champêtre annuelle des producteurs de bleuets sauvages du Québec

Pour lancer la saison du bleuets sauvage en grand au Saguenay-Lac-St-Jean, la journée champêtre annuelle s'est déroulée à la Bleuetière coopérative de St-Augustin le 28 juillet dernier, en présence de Monsieur Ghislain St-Pierre, président du SPBQ, et de Monsieur Marcel Groleau, président général de l'UPA. Les médias locaux ont été invités à venir prendre part aux festivités et à se mêler aux 200 producteurs et aux intervenants de l'industrie des bleuets sauvages qui font la fierté des Québécois, à travers le monde.



Un communiqué de presse a été diffusé auprès de médias sélectionnés afin de partager les sujets abordés par les deux représentants lors de l'événement, concernant la situation actuelle de l'industrie du bleuet au Québec et les démarches entamées pour soutenir les producteurs d'ici dans un marché international très concurrentiel.



Le directeur général du SPBQ, Gervais Laprise, a de son côté offert des bleuets de la région aux premiers ministres canadien et québécois, Justin Trudeau et Philippe Couillard, qui étaient, tous deux, de passage au Saguenay-Lac-St-Jean. Il en a également profité pour les sensibiliser au développement de nouveaux marchés d'exportation et à l'amélioration de la rentabilité des entreprises, dans un marché aussi compétitif que celui des bleuets.

M. Ghislain Saint-Pierre, président du SPBQ, et de M. Marcel Groleau, président général de l'UPA

Christian Ahuet et Jeanne Le Cours-Hébert,
Massy Forget Langlois relations publiques

En pièces jointes

- Infos-Marchés

